

**PROCES-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ECOLE  
MERCREDI 6 NOVEMBRE 2024 17H30 - ECOLE DE LOUBEYRAT**

	<b>Invités présents</b>	<b>Invités excusés</b>
<b>Enseignants</b>	Mmes Barthès, Bastide, Chatard, Cloarec & Gaillard, M Lénat	Mme Calimé, Denis, Ferreras & Georges
<b>Municipalité</b>	M Blanc, M Guillot	
<b>IEN*</b>		M Cheminal
<b>Représentants de parents d'élèves</b>	Mmes Baspeyrat, Lattard, le Blanc, Pansu, Wrzesinski	Mmes Courtois & Mazzolini
<b>ATSEM &amp; personnel municipal</b>	Mmes Frau & Chambaudie	
<b>Communauté de communes</b>	Mme Taillandier (référente)	
<b>Autres invités</b>		Mmes Cariat & Roullaud (RASED)
	<b>Autres personnes présentes</b>	

\*IEN : Inspecteur de l'éducation nationale

Rappel de l'adresse du site internet de l'école :

<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k>

#### 1 - ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président ; du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, des maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil et d'un des membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le président peut inviter d'autres personnes avec voix consultative pour les affaires les intéressantes (ATSEM, représentants de la communauté de communes, médecin scolaire...). Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Il exerce notamment les compétences suivantes :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élaborer le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donner tous avis et présenter toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- donner son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

(Source : education.gouv.fr)

#### 2- ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

- > Près de 70% de participation (72% l'année dernière). Vote uniquement par correspondance.
- > L'unique liste de candidats a donc été élue : Mmes Baspeyrat, Courtois, Lattard, le Blanc, Pansu, Wrzesinski & Mazzolini
- > Création d'un trombinoscope visible prochainement sur le site internet (<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k/coin-des-parents/representants-de-parents-deleves/>)
- > Adresse mail de contact : [parentselevesecoleloubeyrat@gmail.com](mailto:parentselevesecoleloubeyrat@gmail.com)

#### 3- REGLEMENT INTERIEUR

- > Aucune modification n'est proposée par le Conseil d'école.
- > Le règlement intérieur est consultable auprès du directeur et sur le site internet de l'école (<https://sitesecoles63.ac-clermont.fr/0630485k/informations-pratiques/reglementation/>).

**Le conseil d'école valide le maintien du règlement intérieur actuel.**

#### 4- ORGANISATION ET VIE DE L'ECOLE

##### Effectif

- > 135 élèves actuellement (142 en 2023, 137 élèves en 2022, 138 en 2021).

	<b>École</b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
<b>Nombre d'élèves</b>	<b>135</b>	12	21	17	12	19	18	18	18

**Ecole, classes, enseignants**

> 8 enseignants pour 6 classes : Mme Barthès & Mme Denis (Maternelle n°1 - PS-MS-GS, 24), Mme Cloarec (Maternelle n°2 - MS-GS, 26), Mme Gaillard (CP-CE1, 20), Mme Bastide (CE1-CE2, 21), M Lénat & Mme Calimé (CE2-CM1, 22), Mme Chatard & Mme Georges (CM1-CM2, 22)

> M Lénat assure la direction de l'école (dans son bureau les vendredis + 14 lundis dans l'année)

> Mme Gaillard le remplace en cas d'absence.

#### Personnel ATSEM

Les deux classes de maternelle disposent d'une ATSEM sur tout le temps scolaire.

#### Répartition des ATSEM :

Maternelle n°1 → Hélène Frau

Maternelle n°2 → Brigitte Chambaudie

→ Alcina Fernandes est actuellement en arrêt

→ Brigitte Chambaudie prendra le chemin d'une retraite bien méritée en fin d'année scolaire

> Aurore Joly, actuellement en charge de temps périscolaires et d'entretien de l'école pourrait assurer le rôle d'ATSEM dans cette classe dans le futur

#### APC

> Organisation inchangée. APC proposées et encadrées par les enseignants.

→ remédier à des difficultés scolaires

→ activités d'enseignement en lien avec le projet d'école.

> Lundi, mardi, ou vendredi de 13h20 à 13h50 ou de 12h à 12h30 selon le service de restauration.

> Temps scolaire non obligatoire, donc soumis à l'autorisation des parents.

#### Projets et sorties pour l'année

##### Projet pour l'école

> L'équipe enseignante a choisi d'engager tous les élèves de l'école dans un projet artistique et culturel autour des arts du cirque.

> Comme chaque "gros" projet, il est au service des enseignements en venant les nourrir avec du concret, en lien avec le projet d'école. Il sera donc au cœur de nombreux apprentissages en classe, et permettra de toucher toutes les disciplines selon les âges des élèves. Bien entendu, un accent sera mis sur l'expression corporelle, l'expression orale, la pratique de l'EPS, la lecture, la découverte d'une culture...

> Il se fera en partenariat avec la compagnie "La P'tite Fabrique de Cirque".

> De la PS au CM2, tous les élèves profiteront d'ateliers de pratique. Ils se dérouleront en deux temps :

→ 1 semaine durant l'hiver, dans la salle pluriactivité de l'école et/ou dans la salle polyvalente de Loubeyrat

→ 2 semaines au mois de mai, sous un "vrai" chapiteau installé par la compagnie et peut-être la salle polyvalente.

> A l'issue du projet, les élèves auront le choix de se spécialiser dans une activité découverte.

> Ils prépareront alors un spectacle de cirque qui sera joué devant les familles un soir après la classe (2 classes/soir, trois soirs de suite).

> Ce magnifique projet est relativement coûteux (environ 16 000€). Nous considérons qu'il remplace un voyage scolaire, avec pour certains le regret de ne pas partir, mais avec l'avantage de concerner toute l'école, y compris les élèves de maternelle.

> Pour le financement, une participation financière sera probablement demandée aux familles. Elle sera d'autant plus faible que les actions menées au cours de l'année par la coopérative scolaire et l'Amicale scolaire seront réussies ! L'Amicale scolaire peut déjà aider à une grosse partie du financement.

> L'installation du chapiteau, ainsi que l'accueil des artistes durant la durée d'intervention est également un volet assez lourd et technique. Les élus de Loubeyrat sont investis sur ce dossier et font le nécessaire pour les branchements, la mise à disposition des locaux et des espaces, la fourniture de matériel (barrières...).

##### Projets ou actions sur le long terme

> Occupation et entretien de l'Aire Terrestre Educative

> Eco délégués

##### Actions ponctuelles

> Projet du conseil départemental « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », relayé par la médiathèque de Manzat à l'école de Loubeyrat : lecture d'albums en compétition → deux classes de maternelle + CP-CE1 le jeudi 3 octobre.

> Photos de classe et de fratries → lundi 30 septembre

> Valorisation du potager de l'école : cuisine de la soupe le mardi 17 octobre (Maternelle n°2 & CP-CE1) + dégustation pour toute l'école. Merci aux familles qui ont donné des légumes supplémentaires, et aux parents qui sont venus aider !

##### Sorties "habituelles" faites ou à venir

##### Ecole des sciences

→ mardi 12 novembre pour les deux classes de maternelle, sur le thème "Pomme, pomme, pomme, pomme!".

→ Lundi 21 janvier pour les classes de CP-CE1 & CE1-CE2, sur le thème "Néanderthal"

> Sport : cycle piscine → CP-CE1 & CE2-CM1, puis CE1-CE2 & CM1-CM2 - Maternelles en fin d'année scolaire

> Médiathèque de loubeyrat → toutes les classes

> Déplacements au gymnase de Manzat.

> Médiathèque de Manzat pour les classes de Maternelle n°1 et CP-CE1 (28 novembre)

#### Organisation spécifique de certains enseignements

- > Echange de service entre Mme CHATARD et M LENAT : enseignement de l'histoire/temps et des sciences → Les enseignants se déplacent, pas les élèves.
- > Enseignement musical : Emmanuel Falvard intervient dans toutes les classes pour 18 semaines cette année scolaire :

- Éducation musicale : 30'/classe
- Chant/chorale : 30'/ classe à partir du CP

> Enseignement de l'anglais : en plus des séances assurées par les enseignants de l'école, tous les élèves profitent de la présence de Debbie Tulip Furtado. Elle est mise à la disposition de l'école de Loubeyrat par l'Inspection académique durant 2 matinées par semaine jusqu'à la fin du mois d'avril.

- Maternelle : 2 X 20 à 30 minutes/semaine
- CP-CE1 & CE1-CE2 : 1 X 45 minutes/semaine
- CE2-CM1 & CM1-CM2 : 1 X 1h/semaine

#### Evaluations nationales

- > Réalisées en septembre pour tous les élèves du CP au CM2 avec l'aide de Mme Cariat (RASED) pour les exercices de passation individuelle.
- > Comme chaque année, l'équipe enseignante considère que ce travail peut donner des indications mais ne peut se substituer aux observations et évaluations habituelles.

#### Absentéisme

- > Rappel pour le jour de l'absence : appel ou message à l'école + annulation cantine
- > Justifier par un mot dans le cahier de liaison au retour de l'enfant.
- > Prévenir via le cahier de liaison pour toute absence anticipée.
- > Les absences pour convenance personnelle ne peuvent être tolérées.

## 5- PERISCOLAIRE

#### Restauration scolaire

- > Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

- > Rappel des horaires de la pause méridienne

Remise des enfants aux familles à 12h

Ouverture du portail de 13h45 à 13h55 (à 13h30 le jeudi)

Mercredi et jeudi : possibilité de récupérer les enfants après le déjeuner, jusqu'à 13h30

> En cas d'absence d'un élève pour maladie : téléphoner à l'école avant 8h30 au 09.61.02.73.34 ou par mail : [ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole.loubeyrat.63@ac-clermont.fr) (école) et [loubeyrat.ecole@gmail.com](mailto:loubeyrat.ecole@gmail.com) (services périscolaires)

- > Organisation → 2 services

12h : maternelle + CP

12h45 : du CE1 au CM2

- > Mme Taillandier propose aux représentants de parents d'élèves de venir partager le moment du repas avec les élèves s'ils le souhaitent. Cela pourrait leur permettre de voir comment se déroule ce moment.

#### Garderie

- > Service communal (Loubeyrat)

- > Rappel des horaires

Matin : 7h15 - 8h35

Soir : 16h30 - 18h30

- > Fiche d'inscription et de facturation à rendre, même pour les familles qui utilisent peu ou pas le service de garderie.

- > Rappels :

→ Pour des raisons de sécurité, les parents doivent accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la porte de la garderie.

→ Les enfants ne peuvent être remis qu'aux parents ou aux personnes désignées (sur la fiche d'inscription à la garderie)

→ Un enfant ne peut quitter seul la garderie

#### TAP

- > Service communautaire (communauté de communes Combrailles Sioule et Morge)

- > Rappel des horaires

13h35-15h puis 15h10-16h30

RAPPEL : en cas de rdv pour un élève, la possibilité de déposer ou récupérer les enfants est uniquement à 13h30, à 15h, puis à 16h30

> En plus des intervenants "habituels" de nouveaux ont débuté cette année scolaire. Les activités proposées sont : escrime, sport, bricolage, activités manuelles

> Mme Taillandier précise que, comme l'année dernière, une collecte de denrées alimentaires et d'hygiène sera à nouveau organisée.

## 6- PROJET D'ECOLE & LIAISON ECOLE/COLLEGE

#### Projet d'école

Dans les 4 axes du projet d'école, des compétences ont été ciblées par l'équipe enseignante pour les quatre années à venir : parmi elles, la sélection suivante a été faite pour l'année 2024-2025 → du travail sur le **long terme** (plusieurs années) et des **priorités annuelles** (2024-2025).

#### Axe 1- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

##### Cycle 1 (maternelle)

**Oral** → Comprendre et apprendre

Comprendre la fonction de l'école

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

##### Cycle 2 (CP → CE2)

#### **Numération**

→ Placer un nombre sur une ligne graduée

#### **Oral/lecture**

- Lire à voix haute des mots / un texte
- Ecoute et compréhension de la consigne

#### **Compétences transversales**

- Persévérance
- Confiance en soi

#### **Arts**

### **Cycle 3 (CE2 → 6<sup>ème</sup>)**

#### **Numération**

→ Placer un nombre sur une ligne graduée

#### **Oral/lecture**

- Lire à voix haute un texte
- Ecoute et compréhension de la consigne

#### **Compétences transversales**

- Persévérance
- Confiance en soi

#### **Arts**

### **Axe 2- la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**

Climat scolaire global

Continuité des règles de vie

### **Axe 3- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement**

« Formation des nouveaux parents/des parents »

- Comprendre le fonctionnement de l'école
- Entretenir la vigilance, l'implication sur toute la scolarité primaire
- Co éducation

Communication avec les familles

- Donner de la lisibilité

Intégration du RASED dans l'école

Coordination entre les temps de la journée

### **Axe 4- l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial**

Entretenir ou entamer des relations avec tous les partenaires

Crèche

#### **Liaison école/collège**

→ Lors du conseil école collège du 17 octobre, les axes de travail pour les trois Conseils de cycle 3 (CM1 + CM2 + 6<sup>ème</sup>) ont été fixés :

→ Elèves à besoins particuliers

→ Esprit critique

Une journée d'accueil des élèves de CM2 sera à nouveau proposée. Elle pourrait se dérouler le 24 juin.

### **7- AIDE PERSONNALISEE AUX ELEVES EN DIFFICULTE / RASED**

#### **Dans la classe**

C'est l'aide prioritaire, au quotidien

> Aménagements pédagogiques pour les élèves qui en ont besoin : groupes de besoins, aide individualisée, différenciation pédagogique, fabrication et utilisation d'outils particuliers, tutorat...

> Séances en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) peuvent également être proposées, en plus du temps scolaire « classique ».

> Dans le cas de difficultés précises et/ou durables, des dispositifs particuliers peuvent être adopté, comme un travail sous forme de contrat (Projet Personnalisé de Réussite Educative).

#### **Dans l'école**

> Changements ponctuels de classe pour des enseignements ciblés.

> Groupes de besoins avec des élèves de classes différentes

Quelques-uns de ces élèves peuvent, si cela se justifie, en accord entre l'équipe enseignante et l'équipe du RASED, et après information aux familles, être pris en charge par un enseignant spécialisé pour bénéficier d'une aide spécifique.

#### **RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)**

Le RASED est un dispositif du pôle ressource ayant une triple mission : prévention, remédiation et communication.

> Appui aux équipes pédagogiques dans l'aide aux élèves : prévenir, analyser les difficultés d'apprentissage ou de comportement, objectiver et comprendre les situations, croiser les approches, reconnaître et prendre en compte les différences entre élèves au sein de la classe, cerner leurs besoins et les obstacles qu'ils rencontrent, remédier aux difficultés.

> Choix possible du RASED d'intervenir directement auprès des élèves.

> Mme Cariat, enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique (ADP), peut intervenir dans des cas de difficultés d'apprentissage.

Elle peut intervenir en classe ou en dehors, individuellement ou en petits groupes.

> Mme Rouillaud, psychologue de l'éducation nationale, peut intervenir à la demande des familles ou des enseignants, avec l'accord des parents.

Il existe un autre type d'aide, à dominante relationnelle, mais aucun enseignant n'est en poste sur notre secteur dans cette spécialité.

Financement : les professionnels ainsi que leurs déplacements sont rémunérés par l'Education Nationale. Le matériel du RASED est financé par les communes (1€ par enfant inscrit pour la circonscription de Riom Combrailles). Dans notre cas, cet argent est

collecté par la communauté de communes CSM et sert au fonctionnement du RASED de toute la circonscription Riom Combrailles (5 enseignants ADP - 2,5 psychologues scolaires - 0 enseignant ADR(relationnelle) actuellement). Le RASED remercie particulièrement les élus pour cet engagement.

Contact : Les parents peuvent demander l'intervention du RASED (le psychologue de l'éducation nationale peut intervenir à la demande des enfants, des parents ou des enseignants, mais avec l'autorisation des parents). Les demandes sont examinées en concertation avec l'enseignant de la classe.

Mme Roulaud, basée à l'école élémentaire de Châtel-Guyon : 04.73.86.03.04

## 8- PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Pour l'école de Loubeyrat, les risques identifiés sont :

- > Incendie > Séisme > Tempête
- > Accident chimique ou nucléaire > Intrusion

**Avant les vacances d'automne**, 1 exercice a été effectué :

Incendie (16/10/2024) : RAS, la procédure est acquise, et bien vécue pour les PS.

**Prochainement**

Intrusion (« opération cache-cache »)

Un nouveau PPMS est en cours d'élaboration. Il englobera toute la journée scolaire, du début à la fin de la garderie, en passant par les temps de classe, de restauration ou encore de TAP.

## 9- LOCAUX-MATERIEL

### Entretien et aménagements

- > Comme chaque été, de nombreux "petits travaux" d'entretien ont été réalisés par les agents communaux.
- > Grand ménage réalisé par les employées communales
- > D'autres "petits" travaux ont été faits durant les vacances d'automne (étagères, engazonnement, stores...)
- > Cour d'été

- Retard pris à cause de l'obligation d'utiliser un grillage différent de celui des cours (type et couleur)
- Nouvel appel d'offre lancé
- Travaux qui devraient débuter dans les semaines qui arrivent

> Peinture : l'entretien des peintures du groupe scolaire va continuer avec le bloc maternelle (classes, salle de sieste, WC). Les contacts sont pris avec une entreprise. Les travaux pourraient se faire en 2 temps : WC + salle de sieste pendant des petites vacances, puis salles de classes pendant l'été.

**Numérique**

> Un état des lieux doit être fait sur les tableaux numériques les plus anciens, qui montrent des défauts de réglage.

### Antenne

> De nouvelles mesures d'exposition ont été faites à l'école après la mise en service totale de l'antenne, à la demande de M le Maire.

→ La réponse de la préfecture est la suivante :

Bonjour M. le maire,

Vous trouverez ci-après les valeurs limites d'exposition aux ondes fixées par le décret n°2022-775 du 3 mai 2022 (= valeur de référence selon la fréquence de l'émetteur).

nota : l'ANFR doit recenser chaque année [les points dits « atypiques »](#). Ces points sont définis comme les lieux dans lesquels le niveau d'exposition aux champs électromagnétiques dépasse substantiellement celui généralement observé à l'échelle nationale. L'ANFR a retenu comme critère un niveau global d'exposition supérieur ou égal à 6 V/m

On peut voir également dans le tableau :

- que les valeurs mesurées aux alentours après la mise en service de l'antenne, y compris en extérieur, sont très en deçà de ces valeurs (en deçà des valeurs limites "réglementaires" et en deçà du seuil retenu pour les point "atypiques")
- que l'impact de l'installation de l'antenne de Loubeyrat est à relativiser, au regard de ces limites

	Niveaux de référence (V/m)
700 MHz (4G)	36 V/m
800 MHz (4G)	39 V/m
900 MHz (2G et 3G)	41 V/m
1800 MHz (2G et 4G)	58 V/m
2100 MHz (3G)	61 V/m
2600 MHz (4G)	61 V/m
en jaune = fréquences utilisées sur antennes du pylône ND de Loubeyrat	
Le niveau de référence dépend de la fréquence utilisée par l'émetteur.	
niveau de référence = à ne pas dépasser	

Bien cordialement,

Emmanuelle FOURMONT  
Développement économique – Emploi  
Politique de la ville - Numérique

26 rue Barante – 63300 Thiers  
Tél : 04.73.80.80.84  
[www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr)



Sous-préfecture  
de Thiers

→ Les résultats de ces mesures sont communiqués en annexe à ce PV. Ils sont très en-dessous des normes en vigueur, ainsi que du seuil de vigilance(points atypiques).

Les représentants de parents d'élèves demandent si la commune sera avertie en cas de changement (passage à la 5G par exemple). M le Maire ne le sait pas, et va se renseigner. Il indique cependant qu'un site internet permet de consulter toutes les antennes implantées, leurs propriétés (fréquence, type d'émission...) ainsi que leurs mesures d'émission lorsqu'elles ont été faites.

> M le Maire précise que ces mesures sont gratuites, et sont assurées par un organisme indépendant. Les opérateurs cotisent pour que ce genre d'organisme puisse assurer les mesures. Elles peuvent d'ailleurs être demandées, gratuitement aussi, par les particuliers qui souhaiteraient mesurer l'impact d'une antenne à leur domicile.

#### Tour de France

M le Maire annonce que le Tour de France passera à Loubeyrat le 14 juillet. Il arrivera de Châtel-Guyon par la route de Chazeron, puis tournera au feu pour prendre la direction de Charbonnières-les-Varennes. Les cyclistes passeront donc devant l'école et le city parc. La commune prévoit déjà d'organiser des manifestations pour cet événement, en associant les associations du village. Il a été proposé à l'Amicale scolaire de réfléchir à cela.

#### 10- BUDGET

##### Coopérative scolaire

> Soutenir tous les projets scolaires mis en place par les enseignants, qu'ils soient artistiques, sportifs, culturels, pédagogiques ... : financer l'achat de matériel, d'abonnements pour les classes, des sorties, des intervenants ...  
> Fonctionnement dépendant des subventions allouées par l'Amicale scolaire, la mairie, la communauté de communes, mais aussi des actions menées par les enseignants (ventes des photos de classe, tombolas ...).  
> Solde actuel (après abonnements et adhésions, acompte CIRQUE et photos de classes) : **2 661,86 €**, dont la subvention de 1 350€ de la commune, qui va bientôt être dépensée (renouvellement des livres de la bibliothèque + jeux de cours et/ou matériel d'EPS)  
> Cette année encore, la coopérative scolaire sera gérée par une enseignante (Mme BARTHES), accompagnée ponctuellement de deux élèves.  
> Actions prévues par la coopérative scolaire : vente de photos, vente de cabas en tissu, tombola, course parrainée.

##### Commune de Loubeyrat

> 38 euros par élève pour l'achat des fournitures scolaires.  
> Coopérative scolaire : subvention de 1 350€ pour 2023-2024

> Financement des interventions d'Emmanuel Falvard.

##### Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge

Mme Taillandier rappelle les soutiens de CSM pour les écoles

> Combrailles Sioule et Morge, par l'intermédiaire de sa compétence « Enfance-jeunesse », est un soutien très précieux pour les écoles, en termes d'équipements et de financement de sorties.

> Sorties sur les équipements du territoire communautaire :

Piscine et gymnase toutes les classes

Cinéma La Viouze : 1 fois par an par classe

Médiathèques : 1 fois par an pour la classe ayant des PS

1 fois par an pour la classe ayant des CP

Puis sur la médiathèque relais existante la plus proche

Maison de la musique : 1 fois par an par classe

Ecole de Musique : 1 fois par an par classe

Site de La passerelle : Spectacle uniquement (dans la limite de la programmation) 2 déplacements à 55 places par an par école

Ecole des sciences : 1 fois par an par classe

Microfolie (St-Eloy) : 1 fois par an par classe

> Sorties pour projets « libres » :

5€/élève/an pour une sortie pédagogique OU 5€/élève/nuit/an pour une sortie avec nuitées.

##### Transports

> C'est la part la plus importante pour toutes les activités pédagogiques qui nécessitent un déplacement.

> La plupart sont pris en charge par Combrailles Sioule et Morge.

> Les autres le sont par la coopérative scolaire.

#### 11- PARTENAIRES

##### Projets de l'amicale scolaire

- Vide grenier
- Bourse aux jouets
- Vente de chocolats
- Vente de sapins de Noël

Il y aura très certainement aussi : concours de pétanque, accompagnement éventuel des spectacles de cirque (buvette ? → Rien de confirmé pour le moment), kermesse avec l'équipe enseignante.

Pour toutes ses manifestations, l'AS a besoin de personnes qui seraient prêtes à offrir une aide ponctuelle.

Fait le 07/11/2024

Secrétaire de séance

Mme Barthès

Président de séance

M Lénat

École primaire de LOUBEYRAT  
Le Suquet - 63410 Loubeyrat  
09.61.02.73.34  
Circonscription Riom-Combrailles